

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : juillet-août-septembre 2018

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs au 30 septembre 2018	Nombre de forfaits cellulaires en réserve au 30 septembre 2018	Coûts d'acquisition trimestriels	Coûts de service trimestriels
Telus	Téléphone intelligent	10	1	- \$	1 187,65 \$
	Tablette électronique	3	0	- \$	186,30 \$
Rogers	Cellulaire	9	0	- \$	248,40 \$
	Téléphone intelligent	167	0	1 046,89 \$	15 033,00 \$
	Tablette électronique	18	1	- \$	991,10 \$
	Clé Internet	5	0	- \$	317,90 \$